

Courte chronique d'uniformologie maritime : lieutenant de vaisseau

Nous traitons dans cette chronique de la force de frappe des états-majors des bâtiments, du commandant en second des bâtiments importants de la vieille marine et des chefs des différents services du bord du XIX^e au XXI^e siècles. Comme le dit l'adage : « le lieutenant de vaisseau sait tout et fait tout ».

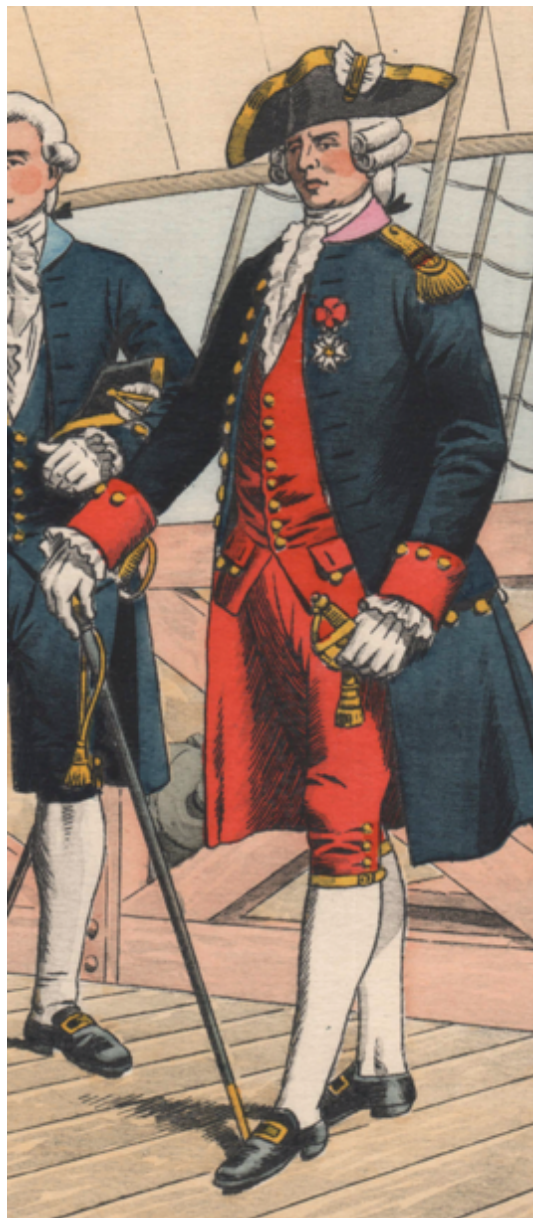
Ce grade bénéficie dans l'histoire de la marine d'une remarquable continuité, une fois passé l'épisode des lieutenants des galères et des capitaines de brûlots de l'Ancien Régime. C'est aussi un grade dans lequel certains officiers de vaisseau peuvent rester longtemps (jusqu'à 18 ans à la fin du XIX^e), quand il n'est pas définitif (aujourd'hui, il ne l'est plus au plan statutaire). En atteste, la recherche par la marine d'une valorisation des lieutenants de vaisseau les plus anciens, bien éphémère en 1899, année qui vit la création pendant quelques mois du grade de lieutenant de vaisseau major. Le grade de capitaine de corvette n'est définitivement introduit qu'en 1917 : la promotion du grade de lieutenant de vaisseau à celui de capitaine de frégate constituait jusqu'alors la montée d'une très haute marche.



Lieutenant de vaisseau en grand uniforme tel que défini par une décision du ministre en 1756. C'est la largeur des galons qui différencie le lieutenant de vaisseau (34 mm) du capitaine de vaisseau (54 mm).



En 1764 paraît la première ordonnance du Roi sur l'uniforme des officiers de vaisseau ; le respect de ces prescriptions s'imposant du fait du niveau du texte, l'uniforme défini est vraiment le premier réglementaire. Nous présentons ici un lieutenant de vaisseau en petit uniforme dont l'habit « surtout » est à col rabattu.



Voici un lieutenant de vaisseau en 1786, année d'une nouvelle ordonnance. Le lieutenant de vaisseau porte un habit identique en petit comme en grand uniforme. Le col rabattu de ce dernier est à la couleur de l'escadre d'appartenance, ici la 9^e. En été la veste, sous le surtout, et le pantalon sont blancs. C'est en 1786 qu'apparaissent les épaulettes. Le lieutenant de vaisseau en portent deux à petites torsades.



Nous voici pendant la Révolution (uniforme défini en l'an 1 de la République). Plusieurs évolutions nous conduisent à cette identification : le chapeau n'est plus à trois cornes, mais à deux, et porte la cocarde nationale ; le sabre a remplacé l'épée en toutes circonstances (ici suspendu à un baudrier à l'ancre surmontée d'un bonnet phrygien) et, à bord, les souliers à boucle ont laissé place aux bottes ; enfin la coupe de cheveux que ne cache plus la perruque.



La Révolution avait conduit à adopter une grande sobriété pour les officiers de vaisseau, qu'ils soient subalternes ou supérieurs ; les lieutenants de vaisseau se distinguaient alors seulement par le port de l'épaulette à gauche et de la contre-épaulette à droite. Le Consulat puis l'Empire redonnent du lustre à l'uniforme de nos lieutenants de vaisseau. Comme pour les enseignes, cela se traduit par l'apparition de deux boutonnières brodées de chaque côté du collet. Le sabre n'est par ailleurs plus l'unique arme : l'épée fait son retour à terre.



Au début de l'Empire, un nouvel effet fait son apparition, la redingote. Cette dernière, qui est très longue, est portée avec les épaulettes.

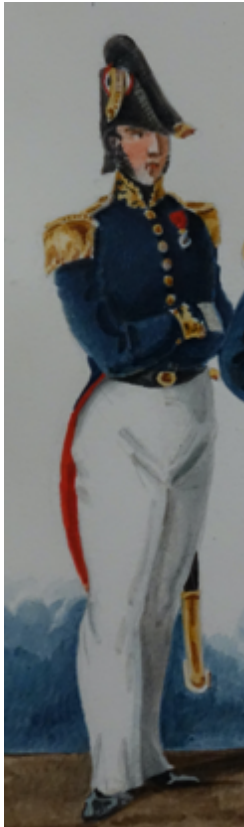


Le retour du Roi en 1814 puis 1815 ne s'accompagne pas d'un retour à l'uniforme de 1786. Toutefois, la cocarde blanche réapparaît, naturellement. En 1819, cependant, le régime imprime sa marque par un nouvel uniforme. Le nouvel habit de grand uniforme reçoit de nouvelles broderies au collet et aux parements et sa doublure est rouge. Les lieutenants de vaisseau portent une épaulette à franges et une contre-épaulette, puis en 1821 deux épaulettes, comme en 1786.

En 1819, on adopte un nouveau modèle d'épée, seule arme portée par les officiers de vaisseau jusqu'en 1837.



Ce lieutenant de vaisseau est en petit uniforme dont l'habit est intégralement bleu-de-roi et n'est orné par aucune broderie. Effets non réglementaires dans les années 1820, la casquette et le poignard ont souvent la faveur des jeunes officiers.



La révolution de juillet 1830 conduit au retour de la cocarde sur le bicorne, bleu-blanc-rouge (et non bleu-rouge-blanc comme sous l'Empire). En 1837, un nouvel uniforme est adopté ; sa principale modification est le retour du sabre en parallèle de l'adoption d'un nouveau modèle d'épée. Notre lieutenant de vaisseau est ici en grand uniforme d'été (pantalon blanc). En hiver, il porterait le pantalon bleu à bande or qui vient d'être introduit.



La casquette a été créée réglementairement en 1837. 1848 voit un nouveau changement de régime et l'arrivée d'un nouvel uniforme, en particulier en petite tenue de bord : la redingote est désormais à coupe croisée et la casquette se pare de galons dont le nombre est représentatif du grade (c'était leurs formes qui distinguaient les grades depuis 1837). Notre lieutenant de vaisseau a trois galons pour la première fois !



Le régime républicain de 1848 entend revenir à une grande sobriété de l'uniforme. Pour les officiers de marine, à l'exception des officiers généraux, cela se traduit par la disparition des broderies. Dès lors, les grades sont uniquement distingués sur l'habit par le port des épauettes. Le lieutenant de vaisseau ci-dessus est en petite tenue qui autorise le port simultané de l'habit et de la casquette. En 1848, l'épée est définitivement écartée pour les officiers de marine au profit du sabre du modèle encore en service aujourd'hui.



L'Empire est une nouvelle fois instauré en 1852. Dès l'année suivante l'uniforme évolue vers des effets plus prestigieux qui arborent les symboles impériaux (ancres couronnées). C'est notamment le cas de l'habit de grand uniforme qui porte à nouveau des broderies ; il est par ailleurs à coupe croisée.



Ce lieutenant de vaisseau sous le Second Empire en petite tenue sert dans l'état-major d'une autorité, ainsi qu'en atteste le port des aiguillettes



Le modèle de redingote change en 1876 ; son col doit être fermé. La casquette blanche fait son apparition en 1882.



Le veston blanc à col droit est introduit en 1891. Les galons sont alors portés sur les manches et sont amovibles. A partir de 1912, les trois galons figureront sur des pattes d'épaule blanches, qui deviendront bleues (presque noires) en 1926.



Ces deux lieutenants de vaisseau en grand uniforme se distinguent uniquement par la forme du col de leurs habits. Ce col est successivement haut et échancré dans les décrets de 1837 et 1853, moins haut mais toujours échancré dans celui de 1891, et enfin haut et droit (bords jointifs) dans celui de 1902.

Mises à part ces évolutions mineures et les modifications de distinctives liés aux changements de régime (ancres brodées sur les basques et boutons), il y a une grande continuité de la forme générale de l'habit de grand uniforme pendant près de 80 ans.



Un premier veston bleu est adopté pour les officiers en 1873 ; il est alors à coupe croisée. Il est remplacé par un veston à coupe droite en 1889. La casquette de mer aux galons de taille réduite apparaît en 1913. Le principe de ces galons particuliers est étendu aux galons de manche à la fin de la Première Guerre mondiale, du fait des restrictions. Ce lieutenant de vaisseau en veston a passé trois ans sur les théâtres d'opération (5 chevrons en haut de la manche gauche).



En 1918, un nouveau modèle de veston bleu est adopté : il est à coupe croisée et col ouvert. Il faut attendre 1926 pour que la redingote, depuis 1915 seul effet de grand uniforme, puisque que le port de l'habit a été suspendu et n'a jamais rétabli, voit également s'ouvrir son col. La belle tenue de cérémonie de ce lieutenant de vaisseau dans les années 1930 disparaît de fait en 1940.



Comme pour le veston bleu en 1918, on décide l'ouverture du col du veston blanc en 1926, décision accompagnée par l'adoption des pattes d'épaule bleues. Le veston blanc reste du même modèle jusque vers 2010 ; le comité de la tenue de 2007 a en effet décidé la perte de ses vraies poches et l'ajout de trois boutons au bas des manches, une bizarrerie qui ne repose sur aucune pratique uniformologique antérieure. Sous les tropiques, le casque blanc est de mise dans certaines tenue depuis 1882. La forme de celui-ci est modifiée en 1928. Ce défilé se déroule donc dans les années 1930.



Voici un lieutenant de vaisseau en tenue d'hiver dans les années 1930. Depuis 1927 la casquette est à écusson frontal.



L'uniforme du lieutenant de vaisseau d'aujourd'hui se distingue peu de celui d'avant-guerre. Son élégance est intemporelle ! En tenue de cérémonie, le veston et la casquette ont remplacé la redingote et le bicorne, considérés d'un autre temps.